



KARATE-DO BELLEDONNE

空手道
KARATE-DO

棒劍術
BOKKEN-JUTSU

棒術
BO-JUTSU

Froges le 01 Juin 2018

Cher(e) adhérent(e)

Les cours débuteront le Lundi 3 Septembre 2018 à partir de 17H45.

Horaires et lieux des cours (confirmation des horaires début septembre) :

- Cours Enfants 7 - 12 ans
 - Lundi 17h45 à 19h Karaté-Do
 - Mercredi 18h30 à 19h30 Karaté-Do
 - Vendredi 18h à 19h Karaté-Do
- Cours Ados/Adultes
 - Lundi 19h à 20h30 Karaté-Do
 - Mercredi 19h30 à 21h Karaté-Do
 - Vendredi 19h à 20h30 Karaté-Do
 - Samedi 10h à 12 H Karaté-Do

- Les cours du lundi se dérouleront à l'ancienne caserne des pompiers de Froges (derrière salle des fêtes de Froges).
- Les cours du mercredi se dérouleront à l'espace culturel de Tencin.
- Les cours du vendredi se dérouleront à la salle des fêtes de Froges (salle de danse au sous-sol).
- Les cours du samedi matin se dérouleront soit l'ancienne caserne des pompiers de Froges (derrière salle des fêtes de Froges), soit à la salle des fêtes de Froges (salle de danse au sous-sol).
- Nous vous rappelons que la prise de la licence FFKDA est obligatoire pour tous.
- La fédération Française de Karaté nous impose une visite médicale annuelle pour tous nos adhérents. Les visites médicales organisées par KDB se dérouleront au Centre Médico-Sportif de Brignoud. Attention pour les personnes souhaitant passer leur visite médicale auprès de leur médecin traitant, bien faire préciser sur ledit certificat : Nom, Prénom de la personne et la mention suivante « non contre-indication à la pratique du Karaté »
- Toute inscription entraînera l'acceptation des statuts de l'association, du règlement intérieur et du document droit à l'image.
- Pour les adhérents de la saison 2017/2018, les réinscriptions se feront lors des différents cours à partir du Lundi le 11 juin 2018. Veuillez présenter la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du règlement correspondant.

**Toute inscription incomplète ne se pas validée.
Présence obligatoire d'un parent pour l'inscription d'un mineur**

Cordialement

Le Bureau de Karaté Do Belledonne